



<p>DECLARATION DE PQGFD PEFC AQUITAINE 2007-2012</p>
--

Les sylviculteurs, les entreprises d'exploitation et les entreprises de travaux forestiers s'engagent individuellement à respecter le référentiel technique comprenant les codes de pratiques de gestion durable en sylviculture, travaux sylvicoles et exploitation forestière. Cet engagement traduit leur participation à la politique de gestion durable.

De nombreux organismes s'engagent également sur ces objectifs et font part annuellement au Comité PEFC Aquitaine de l'avancée de la mise en place de ceux-ci.

La gestion des milieux naturels, et tout particulièrement des ensembles forestiers, suppose la mise en œuvre d'orientations cohérentes et continues.

L'amélioration continue de la gestion durable des forêts nécessite la prise en compte réaliste de la situation de départ et la participation de l'ensemble des partenaires concernés et intéressés pour faire évoluer cette gestion.

L'état des lieux des forêts d'Aquitaine permet ainsi, en s'appuyant sur les constatations qui y sont faites, d'identifier les recommandations et indicateurs pertinents. Ceux-ci constituent la base de la politique de gestion durable sur laquelle s'engagent les acteurs économiques et sociaux adhérents à PEFC.

C'est à partir de ces éléments et du bilan de la mise en œuvre de la Première Politique de Qualité que les membres de PEFC Aquitaine ont proposé de définir les objectifs et cibles permettant l'amélioration continue de la gestion durable de la forêt régionale pour les 5 prochaines années.

Plusieurs de ces objectifs sont dans la continuité de la première Politique de Qualité car un travail inscrit dans la durée est nécessaire sur certains sujets afin d'obtenir des résultats concrets et durables. Bien sûr, **cette Politique de Qualité tient compte aussi des nouvelles problématiques**. C'est ainsi que nous arrivons à un ensemble équilibré d'objectifs répondant aux différents aspects de la forêt.

Le Bureau du Comité PEFC Aquitaine a donc validé les objectifs suivants et retenus l'ensemble des actions correspondantes qui permettront de les réaliser.

- 1- Assurer la participation la plus large possible des acteurs concernés à la gestion durable des forêts
- 2- Maintenir une surface boisée conséquente et répondant aux objectifs de production, de protection environnementale et social.
- 3- Gérer durablement une forêt qui va devoir faire face aux changements climatiques qui se profilent.
- 4- Maintenir et développer la valorisation du bois en répondant aux besoins des industriels du bois de la région avec une forêt dont la capacité de production a été perturbée par les tempêtes.
- 5- Utiliser les outils modernes d'exploitation du bois tout en respectant les enjeux de la gestion durable des forêts.
- 6- Favoriser une gestion rationnelle des forêts en mobilisant l'ensemble des moyens humains ou matériels nécessaires. (Opérations de restructuration, développement forestier, maintien des infrastructures, doter la filière d'un tableau de bord précis)
- 7- Favoriser l'utilisation rationnelle et équilibrée des intrants et le maintien de la biodiversité
- 8- Favoriser l'équilibre sylvo-cynégétique.

Le document cadre de politique de gestion durable a pour ambition de constituer un schéma commun à l'ensemble des acteurs en matière de gestion durable. Il fixe un ensemble d'objectifs généraux qui ont été discutés de manière à aboutir à un document consensuel. Cette politique est déclinée en objectifs en fonction des recommandations de l'annexe V du système français de certification forestière et du bilan de l'application de la politique pour la période 2002-2007.

Avec ce nombre important d'objectifs reprenant de nombreux sujets, traités par de multiples acteurs, cette Politique de Qualité montre bien la volonté des membres de PEFC Aquitaine pour que la certification soit un outil utile, concret et crédible d'amélioration de la gestion forestière en Aquitaine. La constitution même du Comité, avec un effectif de membres et d'adhérents (plus de 9 000 propriétaires et 870 000 hectares) en augmentation, est aussi une preuve du dynamisme de PEFC en Aquitaine

La mise en place de cette Politique est fortement bouleversée par la Tempête du 24 Janvier 2009 (plus de 40 Millions de m³ de bois à terre). Le Comité PEFC Aquitaine analysera ses conséquences et leurs impacts sur la Politique de Gestion Forestière Durable à pratiquer en Aquitaine, tout en tenant compte des nouvelles exigences du référentiel national PEFC France.

Le Président du
Comité PEFC Aquitaine
M. Gérard CAPES

